



**DREAL**

**29 septembre 2009**



**ÉLECTIONS** de vos représentants  
au **Comité Technique Paritaire**

**VOTONS CGT**

### **La DREAL et les enjeux de société**

Neuf DREAL ont été créées, en avant première de la généralisation à l'ensemble des régions. La DREAL devient le service déconcentré territorial du MEEDDM. La création des nouvelles directions régionales et des directions départementales interministérielles est la traduction, en terme d'organisation de service, du nouveau positionnement de l'État en territoire suite à la RGPP. Elles traduisent donc la volonté politique de réduction – repositionnement du service public. L'objectif est clairement de laisser libre cours au marché et de réduire au strict minimum le service public, cantonné à des tâches sécuritaires (au sens large), de filet social minimal, de portage de quelques politiques de l'État. La RGPP acte la dichotomie entre les décisions politiques et la réalisation de ces politiques laissée au marché.

L'organisation des services prend également en compte la prééminence de la région comme niveau de décision politique, le département devenant pour l'État un niveau d'exécution des politiques publiques.

La DREAL, comme certaines autres directions régionales, regroupe plusieurs anciens services, à une échelle que nous ne connaissons pas jusqu'à maintenant.

La RGPP, et donc le MEEDDM et la DREAL, ne sont que les prémices de changements radicaux et de grande ampleur du rôle et de la place de l'État, de ses services dans notre société.

Nous ne partageons pas cette orientation libérale de transformation de la société. La crise actuelle marque bien l'échec d'une telle orientation. Il faut bien comprendre que, si la France est relativement moins touchée que d'autres pays, c'est bien grâce aux politiques publiques et aux services publics, développés dans notre pays depuis de nombreuses années, ceux-là même que la RGPP est en train de détruire.

L'objectif affiché de réduction des dépenses et de l'emploi public va à l'encontre des besoins des citoyens et de notre pays. Les gains budgétaires obtenus avec la RGPP sont une goutte d'eau par rapport à la dette et aux déficits actuels, et induisent de plus des conséquences néfastes en termes d'emplois, d'activités pour notre pays.

Ces appréciations ne veulent pas dire que nous soutenons le statu-quo. Les services publics ont toujours su s'adapter aux évolutions techniques, politiques et aux besoins des citoyens. Nous sommes pour toutes les initiatives améliorant le service rendu aux usagers sur tous les territoires.

La crise actuelle montre pourtant de façon assez claire que le marché ne peut pas tout régler et qu'une régulation publique est indispensable.

La question environnementale en cohérence avec l'économie et le social constitue un enjeu majeur pour une réelle transformation sociale. En tant que service public administratif et technique territorial, la DREAL, de par ses missions, a un rôle capital à jouer dans ce schéma.

## La vie quotidienne en DREAL

Trop de choses restent encore à régler, à définir dans les DREAL créées en 2009, en terme de missions, d'organisation, d'implantation immobilière, de moyens, d'effectifs et de gestion des ressources humaines (GRH).



Les perspectives offertes par la politique gouvernementale sont forcément négatives car les objectifs réels sont :

- la réduction des dépenses publiques, donc des moyens, des emplois, l'introduction de la culture du résultat, de la performance,
- une gestion de type privé avec la suppression des garanties collectives et individuelles statutaires, du droit pour tous à un déroulement de carrière,
- la mise en place d'une rémunération au mérite, à la « tête du client » avec une masse salariale globale en baisse,
- la mise en cause des acquis sociaux tel que la RTT.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces orientations qui n'offrent aucune perspective positive mais qui, à contrario, engendrent stress, mal vivre alors que nos missions, notre travail au service des citoyens devrait être facteur d'épanouissement individuel.

Des agents issus, à l'origine, de ministères différents travaillent ensemble mais avec des gestions et des rémunérations différentes.

Pour nous cela est inacceptable et nous demandons au minimum :

- une cohérence de gestion,
- un alignement par le haut,
- qu'aucun agent ne soit perdant en terme de carrière et de rémunération.

## LE 29 SEPTEMBRE 2009, VOTONS CGT

Depuis de nombreux mois, dans l'unité syndicale la plus large, nous avons été nombreux à participer à des actions, avec les autres salariés.

Dans ce processus d'actions, des progrès, certes pas à la hauteur que nous voulons ont été enregistrés.

Nous devons poursuivre, tous ensemble, notre mobilisation pour :

- continuer à construire le service public qu'attendent tous les citoyens,
- obtenir des salaires correspondant à nos qualifications et à notre travail,
- acquérir un vrai déroulement de carrière pour tous,
- exiger des conditions de vie et de travail décentes.

**Le 29 septembre 2009, en votant pour la CGT, c'est poursuivre notre mobilisation, c'est nous donner des représentants au CTP efficace, sur des positions claires pour notre défense et la construction d'une DREAL au service de tous.**

